

Un habitant sur dix est immigré au sein de l'Union européenne

Principaux résultats : Au sein de l'Union européenne, près d'un habitant sur dix est né dans un pays différent de celui dans lequel il réside. L'immigration est principalement intra-européenne puisqu'environ deux immigrés sur trois sont nés dans un pays européen. Au regard des permis de résidence, le principal motif d'immigration est le travail (37,2 %).

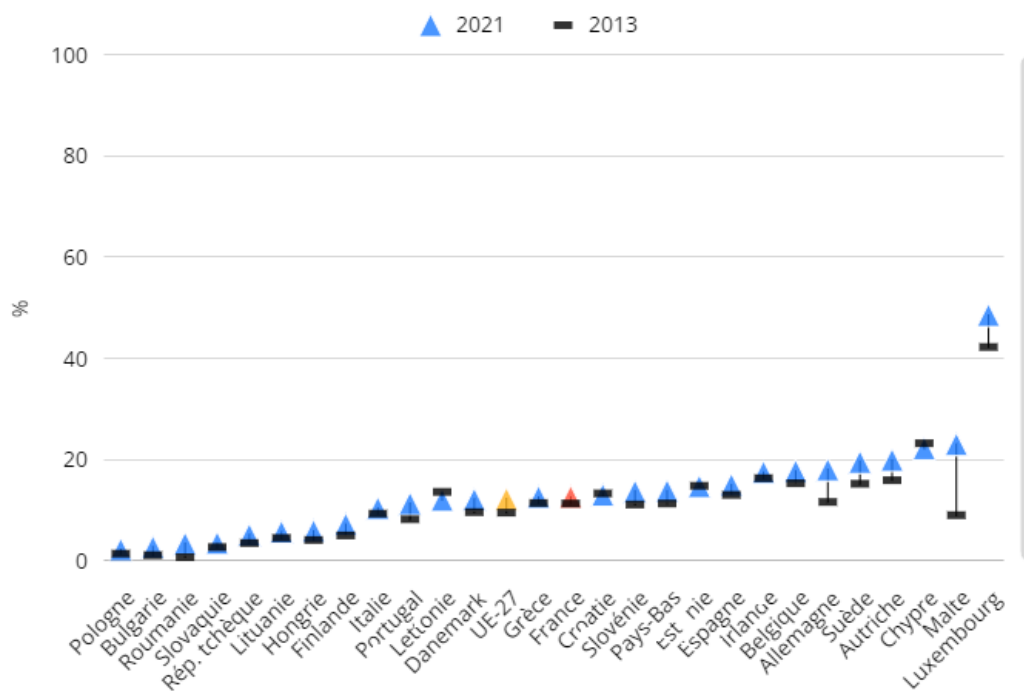
Ces dernières années la méfiance envers l'immigration a augmenté dans un grand nombre de pays de l'Union européenne. Cela s'est traduit par une popularité grandissante des partis d'extrême droite. La nomination de Giorgia Meloni au poste de Présidente du Conseil italien illustre ce phénomène. Faisant écho à cette tendance, plusieurs pays ont décidé de durcir leurs lois sur l'immigration ou prévoient de le faire prochainement, à l'instar de la France.

Les débats autour de l'immigration fragmentent la population et donnent souvent lieu à la diffusion d'idées fausses. Cette brève s'attache à fournir des éléments factuels sur l'immigration au sein des pays de l'Union européenne. Quelle part représente les immigrés au sein de l'Union européenne ? D'où viennent-ils ? Quelles raisons ont poussé les immigrés à venir dans l'Union européenne ?

En moyenne au sein de l'Union européenne, près d'un habitant sur dix est immigré (Graphique 1), c'est-à-dire qu'il vit dans un pays différent de celui dans lequel il est né. Le Luxembourg est de loin le pays avec la plus importante part d'immigrés (48,7%). Il est suivi par l'Autriche, Chypre et Malte où environ un habitant sur cinq est né à l'étranger. Au contraire, les pays d'Europe de l'Est connaissent des niveaux d'immigration plus faibles, à l'instar de la Pologne (2,4%), de la Bulgarie (2,9%), et de la Roumanie (3,6%). La France est proche de la moyenne européenne avec 12,8% de sa population née à l'étranger.

La part des immigrés a augmenté dans une majorité de pays de l'Union européenne entre 2013 et 2021. Cette progression a été particulièrement marquée au Luxembourg (+6,4 points de pourcentage - pp), en Allemagne (+6,4 pp) et à Malte (+14,0 pp). À l'inverse, la part des immigrés s'est réduite en Lettonie (-1,6 pp), Chypre (-0,9 pp) et Croatie (-0,3 pp). En France, la part des personnes nées à l'étranger est passée de 11,5 % à 12,8 % entre 2013 et 2020.

Graphique 1 : Une personne sur dix vit dans un pays différent de celui où elle est née
 Pourcentage de la population immigrée, par pays, 2013 et 2021



Note : UE-27 représente la moyenne des pays de l'Union européenne.
 Lecture : En France en 2021, les immigrés représentaient 12,8% de la population.
 Source : European DataLab, d'après Eurostat [migr_pop3ctb], consulté le 03/11/2022.

Les immigrés choisissent leur pays de destination en fonction de plusieurs éléments. Parmi ces éléments, on dénombre le dynamisme économique du pays de destination et sa situation géographique par rapport au pays d'origine. Les pays avec un niveau de vie plus élevé ou un taux de chômage plus faible attirent davantage les immigrés.¹ Au contraire, l'attractivité du pays de destination réduit avec la distance qui le sépare du pays d'origine.² En effet, à mesure que la distance augmente entre les deux pays, les coûts liés à l'immigration s'accroissent.

Le choix du pays de destination se fait également en fonction de critères qui vont faciliter l'intégration. Par exemple, la proximité culturelle ou l'existence d'une communauté déjà établie vont positivement jouer.³ Les pays avec des politiques d'intégration plus favorables vont aussi attirer davantage

¹ Beine, M., Bertoli, S., & Fernández-Huertas Moraga, J. (2016). A Practitioners' Guide to Gravity Models of International Migration. *The World Economy*, 39(4), 496–512.

² Beine, M., Bertoli, S., & Fernández-Huertas Moraga, J. (2016). A Practitioners' Guide to Gravity Models of International Migration. *The World Economy*, 39(4), 496–512.

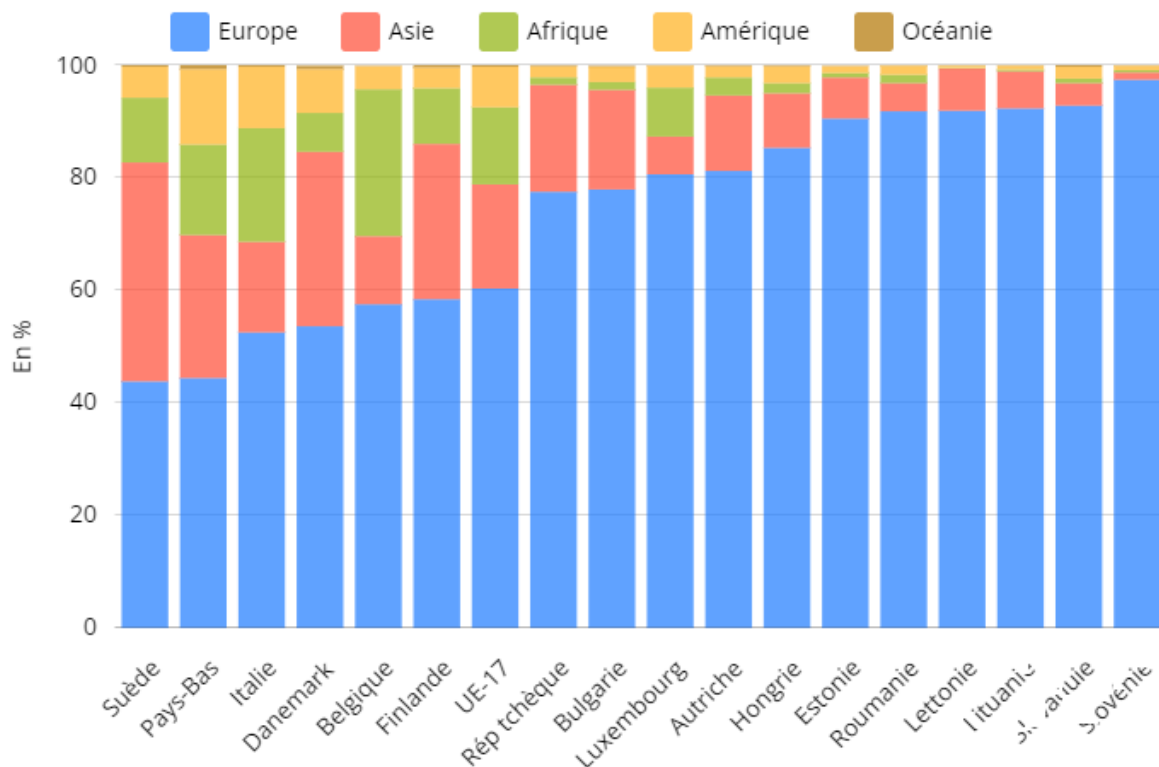
³ Adserà, A., & Pytliková, M. (2015). The Role of Language in Shaping International Migration. *The Economic Journal*, 125(586), F49–F81.

Beine, M., Docquier, F., & Özden, Ç. (2015). Dissecting network externalities in international migration. *Journal of Demographic Economics*, 81(4), 379–408.

d'immigrés.⁴ Ces différents critères permettent de réduire les coûts liés à l'immigration en facilitant le processus d'intégration.

Au sein de l'Union européenne, l'immigration est principalement intra-européenne (Graphique 2). En moyenne, 60,3 % des immigrés sont nés dans un pays européen. Cette proportion est particulièrement importante dans les pays d'Europe de l'Est et baltiques où elle oscille autour de 90 % (Hongrie, Estonie, Roumanie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie, et Slovénie). La Suède et les Pays-Bas font figures d'exceptions puisque près de trois immigrés sur cinq sont originaires de pays hors de l'Europe.

Graphique 2 : L'immigration est principalement intra-européenne
Répartition des immigrés pas région de naissance, 2020



Note : UE-17 représente la moyenne des 17 pays de l'Union européenne présentés dans le graphique.

Lecture : En Belgique en 2020, 57,5 % des immigrés provenaient d'Europe, 12,1 % d'Asie, 26,1 % d'Afrique, 4,1 % d'Amérique, et 0,1 % d'Océanie.

Source : European DataLab, d'après Eurostat [migr_pop3ctb], consulté le 03/11/2022.

⁴ Beine, M., Machado, J., & Ruysen, I. (2020). Do potential migrants internalize migrant rights in OECD host societies? *Canadian Journal of Economics*, 53(4), 1429–1456.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le choix d'émigrer vers un pays différent de celui de naissance. Parmi ces facteurs, il est possible de citer la violence ou la persécution perçue dans le pays d'origine, les difficultés rencontrées sur le marché du travail localement, et l'absence d'opportunité économique ou sociale.⁵ L'exposition à des chocs environnementaux apparaît également comme un facteur favorisant les intentions d'émigrer.

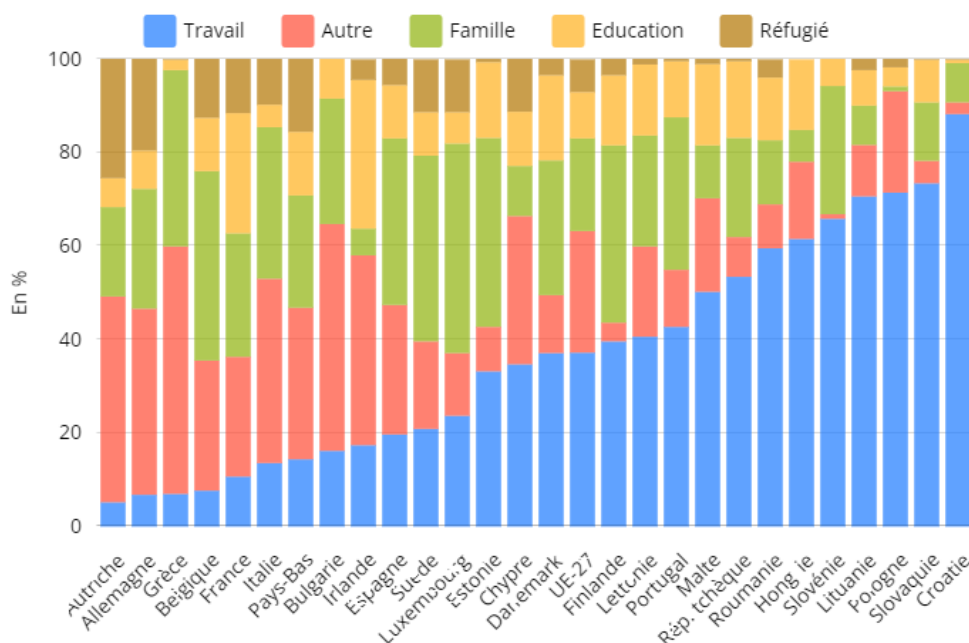
Toutefois, il existe peu de sources statistiques permettant de connaître précisément les motifs d'émigration. Une approche possible est d'analyser les motifs de délivrance des permis de résidence. Cependant, cette approche a la limite de ne considérer que les personnes étant originaires de pays hors de l'Union européenne. En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis de résidence pour s'installer dans un pays de l'Union européenne différent de celui de naissance.

Le principal motif d'octroi des permis de résidence est le travail (Graphique 3). Ce motif représente plus d'un tiers des permis de résidence délivrés en 2021 au sein de l'Union européenne. Il représente même plus d'un permis sur deux dans une majorité de pays d'Europe de l'Est. Les motifs « Autre »⁶ et « famille » sont respectivement les deuxième et troisième motifs de délivrance de permis de résidence à l'échelle de l'Union européenne. Ces motifs apparaissent plus importants dans les pays d'Europe de l'Ouest que dans ceux de l'Est. Enfin, l'éducation compte pour un permis sur dix alors que 7,7 % des permis de résidence sont délivrés au titre des réfugiés.

⁵ Parkins, N. C. (2010). Push and Pull Factors of Migration. *American Review of Political Economy*, 8(2).

⁶ La catégorie « autre » comprend les titres délivrés au seul motif de séjour, les titres délivrés aux victimes de la traite des êtres humains et aux mineurs non accompagnés, ainsi que les titres délivrés pour toutes les autres raisons pour lesquelles des titres de séjour peuvent être délivrés et qui ne sont pas couvertes par les autres catégories.

Graphique 3 : Un tiers des permis de résidence est délivré pour travail
 Distribution d'octroi des permis de résidence pour la première fois, par motif, 2021



Note : Il s'agit des permis de résidence délivrés pour la première fois. Les permis de résidence sont octroyés aux immigrés provenant hors de l'Union européenne. UE-27 représente la moyenne des pays de l'Union européenne. La catégorie « autre » comprend les titres délivrés au seul motif de séjour, les titres délivrés aux victimes de la traite des êtres humains et aux mineurs non accompagnés, ainsi que les titres délivrés pour toutes les autres raisons pour lesquelles des titres de séjour peuvent être délivrés et qui ne sont pas couvertes par les autres catégories.

Lecture : En France en 2021, 10,7 % des permis de résidence sont délivrés au motif du travail, 25,6 % pour Autre, 26,4 % pour famille, 25,7% pour Éducation et 11,6% pour réfugié.

Source : European DataLab, d'après Eurostat [migr_resfirst] et [migr_resoth], consulté le 03/11/2022.

Focus sur les données

Un immigré est généralement défini comme une personne née à l'étranger et n'ayant pas la nationalité du pays de résidence. Malheureusement, les données renseignant simultanément sur le lieu de naissance et la nationalité sont rares. Pour cette raison, il est commun de définir un immigré comme une personne née à l'étranger sans prendre en compte le critère de nationalité. C'est le choix qui a été fait dans cette brève.

Pour aller plus loin

- OECD/European Union (2018), *Settling In 2018: Indicators of Immigrant Integration*, OECD Publishing, Paris/European Union, Brussels, <https://doi.org/10.1787/9789264307216-en>.
- IOM (2022), *World migration report 2022*, International Organization for Migration Publishing, Geneva